

Procès-verbal du Conseil d'Administration du Vendredi 28 septembre 2018

Le vendredi 28 septembre de l'année deux mille dix-huit à neuf heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Association Xylofutur se sont réunis à Bordeaux Sciences Agro, sur convocation du Président et conformément à l'article 13 des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par tous les membres présents ou représentés en entrant en séance et qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

Membres du Bureau présents ou représentés

Cf Liste d'émargement ci-jointe

Excusés : N. MAROT, A. AUGEREAU, L. COTTEN, R. DE LARY, R. DUPUY, A. GODEVIN, S. GOURDET, F. GUIRAUD, C. JOURDAIN, O. SCHEFFER, A. PETITEAUX, E. PLANTIER,

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 15 juin 2018
2. Retours sur l'Assemblée Générale
 - 2.1 Fonctionnement du Pôle
 - 2.2 Colloque Bas-carbone
3. Appel à candidatures phase 4 des Pôles de Compétitivité
 - 3.1 Eligibilité et critères de sélection
 - 3.2 Stratégie : Pôle de filière, financement, cibles marchés et technologiques
 - 3.3 Partenariats :
 - Géographiques
 - Thématiques
 - 3.4 Modèle économique
 - 3.5 Modification des statuts
4. Questions diverses

Le Président ouvre la séance à 9h30

1. APPROBATION DU PV CA DU 15 JUIN 2018

Le Président demande s'il y a des remarques particulières sur le procès-verbal et le soumet au vote.

Première résolution

Le procès-verbal du 22 février 2018 est adopté à l'unanimité.

2. RETOURS SUR L'ASSEMBLEE GENERALE

2.1 Fonctionnement du Pôle

Marc Vincent aborde l'ordre du jour avec :

- Point RH
Xylofutur a reçu par courrier le 24 septembre une convocation du Tribunal des Prud'hommes de Bordeaux le 2 novembre prochain, suite à une « requête au fond » de François Tamarelle par le cabinet d'avocats Bardet.
Marc Vincent précise qu'un avocat va être contacté ; la demande de F. Tamarelle correspond à 6 mois de salaire + frais d'avocat, soit 25 000 € environ.
- Animations à venir :
 - Festival du Bois du 11 au 16 octobre, co-organisé avec le FCBA et CODEFA : journée export organisée par Xylofutur le mardi 16 octobre. Cette journée s'inscrit dans le cadre de l'action WoodRise International « Secteurs de la construction bois moyenne et grande hauteur et aménagement des espaces de vie ».
 - XyloDating du DAS Forêt organisé le 25 octobre sur le campus Bordeaux Sciences Agro, il traitera du thème « Quelles essences pour augmenter la valeur des forêt et leur adaptation aux changements globaux : quelles opportunités pour les forestiers » ?
 - Participation au colloque « L'agriculture dans la Bioéconomie », organisé par l'Académie d'Agriculture à Beauvais le 11 octobre. Marina Lopez-Guia interviendra à la table ronde « Process innovants et produits issus de la biomasse agricole vus par 5 industriels »
 - Partenaire du colloque « Le bois ressource pour la chimie », organisé par le CVT Allenvi, le 11 décembre à Paris, avec Stéphane Grelier membre du Conseil Scientifique et Marina Lopez-Guia, membre du comité de pilotage de cet évènement.

2.2 Colloque

Dans le cadre de l'assemblée générale de Xylofutur, le Colloque Bas-carbone a été animé par Stéphane LE GOFF, responsable Investment & Assets Management Forêts chez Groupama Immobilier, devant plus de 130 participants.

Quatre professionnels ont mis en perspective toute l'importance de l'intégration du Bas-carbone dans la filière Forêt-Bois-Papier.

De nombreux retours positifs ont été exprimés : les présentations ont été jugées intéressantes, certaines avec un peu de provocation, qui ont permis d'ouvrir le débat. Les regards extérieurs d'intervenants hors filière, avec une bonne complémentarité entre eux, sont appréciés. Le communiqué de presse est en cours de rédaction.

3. APPEL A CANDIDATURES PHASE 4 DES POLES DE COMPETITIVITE

3.1 Eligibilité et critères de sélection

Eligibilité :

Seuls les Pôles de compétitivité déjà existants peuvent répondre, et l'Etat exprime une forte incitation pour les fusions et rapprochements entre Pôles.

Thèmes forts :

- Internationalisation des Pôles via l'Europe, pour aller chercher des financements,
- Affirmer le soutien des membres y compris financier.
Une demande de soutien, sera formalisée et envoyée ce jour aux membres de Xylofutur.
- Action sur le numérique
- Atteinte des objectifs de la phase 3, avec au moins l'atteinte de 3 indicateurs sur 5 demandée.

L'indicateur n°5 (financement public des projets) ne répond pas aux minimas de l'Etat, avec une décroissance de 2013 à 2018 due entre autres à une baisse de l'enveloppe de financement des projets FUI.

Les 4 autres critères sont bons ou très proche de l'objectif (part des financements privés à 49.95 % au lieu de 50 % en 2017).

Voir le tableau des indicateurs de situation ci-dessous :

DOCUMENT A - INDICATEURS DE SITUATION

Le cahier des charges prévoit 5 indicateurs de situation. Il indique que le candidat devra justifier de l'atteinte d'au moins 3 d'entre eux. La présente fiche synthétise les données présentées dans les différents annexes permettant d'évaluer l'atteinte des différents indicateurs.

- Elles feront l'objet d'une vérification par croisement avec les données déjà détenues par l'administration. Si des différences sont constatées, les données détenues par l'administration font foi.
- Pour les candidatures présentant des projets de fusion, sont à renseigner les données cumulées des différentes structures.

1. Nombre moyen de membres adhérents sur 2013-2018 (cf. document C)

2. Progression du nombre de membres entre 2013 et 2018 (cf. document C)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne 2013-2018 (INDICATEUR N°1)	Evolution 2013-2018 (INDICATEUR N°2)
Nombre de membres	157	176	196	209	220	231	198	+ 74

3. Part de financement privé pour les budgets 2015-2017 (cf. document D)

4. Progression de la part de financement privé entre 2013 et 2017 (cf. document D)

	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne 2015-2017 (INDICATEUR N°3)	Evolution 2013-2017 (INDICATEUR N°4)
Taux de financement privé	42,6	43,7	50	50	50	50	+ 60 k€

5. Montant total des financements publics obtenus aux appels à projets du FUI-Région (en tant que pôle chef de file ou co-label) sur 2013-2018 (cf. document E)

En euros	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Montant total 2013-2018 (INDICATEUR N°5)
Financements publics de projets FUI labellisés et co-labellisés	3 423 923	1 713 200	806 900	240 000	0	0	6 184 023

Autre commentaire :

Fibres-Energie, se concentre sur les matériaux de la construction, le bois n'est qu'une partie de ses thématiques. La fusion n'est donc pas pertinente et un partenariat géographique est envisagé.

3.2 Stratégie : Pôle de filière, financement, cibles marchés et technologiques

Après recherche des fusions possibles, et avec formalisation de partenariats dont certains sont déjà engagés, Xylofutur déposera une réponse individuelle.

Le principal atout de Xylofutur - et il est important - reste l'appartenance à une filière stratégique, dotée d'un CSF (CSF Bois). Le soutien des organisations nationales comme CSF, FBF, ou FBIE est cependant nécessaire, cela semble bien engagé.

3.3 Partenariats

Des partenariats géographiques sont envisagés, avec des antennes dans les régions suivantes :

- AURA (Plastipolis + interpro) - les professionnels AURA ont été demandeurs de l'anticipation de la fusion.
- Bourgogne Franche Comté : Mise à disposition d'une demi-personne pour la première année.
- Pays de la Loire, lettre de soutien de l'ESB et de la région, hébergement prévu dans les locaux de Bois HD.
- Grand Est (ENSTIB), pour une antenne en 2020.

L'adhésion des filières et des interprofessions est indispensable pour le fonctionnement des antennes, afin de faciliter le contact de proximité avec les industriels et académiques.

Le schéma ci-dessous montre la pertinence des régions visées, notamment en ce qui concerne les surfaces forestières et la première transformation comparées aux chiffres nationaux :

région	surface forestière totale [source IFN] en millier ha	surface forestière de production [source IFN] en millier ha	nombre de scieries de toutes tailles	volume récolté [millier de m ³]	volume sciages produits [millier de m ³]
Grand Est	1951	1917	210	7635	1413
Pays de Loire	391	387	35	992	224
Auvergne -R-A	2590	2426	358	5225	1891
Bourgogne F-C	1745	1728	197	3784	1411
Nouvelle Aquitaine	2909	2830	281	11476	1961
total sur ces 5 régions	9586	9288	1081	29112	6900
valeur France entière	16884	16063	1471	37972	8252
% des 5 régions par rapport à France entière	56,8%	57,8%	73,5%	76,7%	83,6%
Période ou année	Période 2013-2017	Période 2013-2017	2017	2017	2017
Sources	IFN		MAA SSP EXF-SRI		

Des partenariats thématiques sont également engagés, sur les thèmes suivants :

- Construction durable : Nobatek (convention), Creahd (convention ou fdr), Domolandes (convention), Fibres Energivie (en cours de discussion),
- Mécanisation et numérisation des process/procédés : Viaméca (convention), SYRPIN
- Chimie du bois : Cosmetic Valley (convention), AGRI SOI (convention à confirmer)

Amélie Demanet (ADI), souligne l'importance de qualifier l'enjeu et l'ambition de chaque partenariat et à qui cela profite. Il faudra illustrer cela pour une meilleure compréhension.

Marc Vincent rappelle que le dossier doit être déposé à la région pour une première lecture vendredi 5 octobre.

Le cabinet de conseil EFFICIENT INNOVATION (adhérent) a été sollicité par Marc Vincent pour une prestation dans l'aide à l'écriture du dossier de candidature pour la labellisation des Pôles phase IV.

Laetitia GHISALBERTI (DRAAF) souligne qu'il est nécessaire de faire ressortir l'importance de la cohérence des actions du Pôle avec les institutions et leurs stratégies.

3.4 Modèle économique

Point RH :

Le CA définit les objectifs du Pôle : compter un chef de projet à plein temps par domaine d'activité stratégique, et ouvrir un nouveau poste de chef de projet pour les axes transversaux d'ici 2020.

Dans le cadre de la diminution du financement Etat à venir, les membres du CA envisagent l'augmentation du financement privé :

- nombre d'adhérents en progression réaliste de 2019 à 2022
- dossier FBF, demande de 50 k€ en 2019 et de 100 k€ les années suivantes, à étudier
- Prestations (dossiers Europe) à intégrer progressivement au cours des 4 années
- Facture des loyers pour hébergement antennes (Viaméca par exemple), même modeste.



La participation en tant que bénéficiaire à des projets européens (actuels comme Interreg Sudoe «WOODMARKETS » et Atlantic « Wood Rise Atlantic» en cours d'analyse, ou futurs) est considérée comme financement privé.

Le SYSSO propose son aide pour le montage et la rédaction du dossier de demande d'aide à FBF, pour financer la communication type « Xylo dating » sur l'ensemble des régions dans lesquelles Xylofutur prévoit de s'implanter. Cette proposition est acceptée par l'ensemble des membres du CA, et le SYSSO remercié.

3.5 Modification des statuts

Une modification des statuts doit être faite quant à l'intégration des représentations régionales dans les organes de gouvernance :

- Intégration d'un Vice-Président par région comme membre du bureau,
- Prévoir des places aux CA, bureau, commissions de labellisation, Conseil Scientifique pour les adhérents des nouvelles antennes, nombre à définir,
- Intégration des structures nationales dans les organes de gouvernance,
- Ecriture du rôle et de la mission des « comités territoriaux » à créer.

Eric DUMONTET propose l'aide du juriste du SYSSO pour la rédaction de la modification des statuts en lien avec l'équipe de Xylofutur. La proposition est acceptée

Une phase intermédiaire sur 2 ou 3 ans sera nécessaire, afin d'avoir le retour de la mise place des antennes dans les autres régions, pour finaliser la structure nationale.

Modification de la procédure de labellisation :

Il est envisagé une pré-labellisation par région, avec labellisations finalisées par les commissions de Xylofutur « Bordeaux ».

Il est envisagé également que chaque région nomme au sein de son antenne deux personnes au Conseil d'Administration (dont le Vice-Président), ainsi que deux personnes pour le Conseil Scientifique (intégrant des comités territoriaux pour la pré-labellisation).

Le CA va réfléchir à l'intégration des modifications des statuts, avec une vision plus nationale.

4. QUESTIONS DIVERSES

Plus aucun sujet n'étant abordé, la réunion est close à 12H30.

Prochain Conseil d'Administration le 12 décembre à 9H30.